



BIS REPETITA !

Malheureusement, les jours se suivent et se ressemblent au sein de la Maison d'Arrêt de Brest.

En effet, une nouvelle agression a eu lieu ce matin vers 10 h.

Alors que notre collègue de 4/2 échangeait avec un détenu qui lui demandait un changement de cellule, suite à un différend avec son co-détenu au cours de la nuit, elle surprenait alors le second détenu en possession d'un téléphone portable.

Celui-ci s'est alors précipité pour le jeter par la fenêtre malgré les injonctions de notre collègue de lui remettre.

Après être sorti de la cellule, celui-ci a forcé le passage pour y retourner en lui donnant un grand coup d'épaule.

Notre collègue a réussi à éviter la chute en s'agrippant à la porte.

Un deuxième collègue ayant entendu des cris a déclenché l'alarme permettant l'intervention et la mise en prévention de l'agresseur au quartier disciplinaire.

Une fouille de cellule a été effectuée permettant la découverte d'un second téléphone et de substance illicites.

Ce détenu devant être en libération conditionnelle à compter de mardi, le bureau local **Force Ouvrière Justice** exige une sanction à la hauteur des faits et le retrait de cette mesure, ainsi que son transfert.

Le bureau local **FO**
Le 26 janvier 2025

